

Six-Fours-les-Plages, le 25 février 2022

Compte-rendu de l'assemblée générale du 25 février 2022

Les membres de l'association club de loisirs Léo Lagrange se sont réunis lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle le 25 février 2022 à 16 heures, salle Scarantino à Six Fours Les Plages sur convocation préalablement adressée par le Président dans les formes et délais conformes aux dispositions statutaires.

L'assemblée générale est présidée par Jean-Claude ROUDIER, en sa qualité de président de l'association.

120 membres étaient présents ou représentés, sur un total de 390 membres de l'association : conformément aux statuts qui fixent au quart des inscrits les conditions de quorum, l'assemblée générale ordinaire annuelle peut donc valablement délibérer ; le Président la déclare donc ouverte, non sans avoir présenté préalablement ses vœux à l'assistance et à leurs proches, tant en son nom propre qu'au nom du Conseil d'Administration.

Avant toute intervention le Président a souhaité rappeler que plusieurs adhérents ou ex-adhérents nous ont quittés : Marcel Despiney, Anne Leroux, Michèle Rava, Michèle Le Louarne, Alain Lemaitre et Cécile Goasguen.

Nous avons une pensée pour leurs familles et pour ceux qui continuent à lutter contre la maladie.

Le Président a salué la présence de Madame Dany Cayol, alors qu'elle avait un rendez-vous de longue date qu'elle a reporté, elle est chargée de mission à la Mairie et gère, entre autres, les activités liées au Téléthon.

En revanche Madame Casagrande qui remplace Madame Ducasse à la Culture n'a pas pu se libérer et nous le regrettons.

Remerciements aussi à la commune de Six Fours Les Plages qui a permis d'utiliser cette salle et qui met gracieusement à la disposition de l'association des locaux à l'Espace Greling, au Cercle de l'Amitié, à l'Ecole Carredon.

Prenant la parole Madame Dany Cayol a remercié le Club pour le Téléthon, elle a félicité le Président et s'est déclarée très satisfaite de la bonne tenue de notre association.

Le président a repris l'ordre du jour de l'assemblée générale.

- Approbation du PV de l'assemblée générale de janvier 2021
- Rapport moral suivi du vote de l'assemblée

- Présentation du rapport financier de l'exercice clos
 - Compte-rendu de la vérification des comptes et approbation des comptes puis vote du quitus au trésorier
 - Rapport des activités 2021
 - Rapport d'orientation : présentation des projets 2022
 - Election des administrateurs : 2 administrateurs quittent leurs fonctions : Chantal et J.ClaudeRoudier
 - 8 candidats sont portés volontaires pour intégrer le C.A. : Evelyne Capton, Sophie Lafarge, Nicole Le Guen, Brigitte Secret, Cyril Gourcy, Michel le Guen, Joël Olive et J-Pierre Prévot.
- 3 administrateurs sont en fin de mandat et se représentent : J-François Capton, Bernard Perez et J.Pierre Roller
- Cotisation au club pour la saison 2022/23
 - Modification des statuts (article 12) : le Conseil d'Administration ne peut compter plus de 12 membres
 - Vote des Résolutions
 - Question diverses

1. Présentation du rapport moral

Le président expose alors le rapport moral.

Je suis toujours gêné aux entournures pour alimenter le rapport moral. Cette année, j'ai trouvé le sujet parfait pour la moralité de notre association.

Il nous en effet été demandé, par la fédération et par les clubs Léo Lagrange, un contrôle d'honorabilité. Cela concerne les dirigeants et animateurs et consiste à leur faire signer le texte suivant :

« La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'animateur sportif.

A ce titre, les éléments constitutifs de mon dossier seront transmis à la Fédération aux services de l'état afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité soit effectué.

J'ai compris et accepte ce contrôle. »

Ceci dit, le club se porte plutôt bien, malgré un effectif en diminution par rapport à l'année dernière (290 à ce jour au lieu de 390), bon nombre d'adhérents attendant que la situation sanitaire évolue.

Le nombre d'activités est stable également puisque nous restons à 15.

J'ajouterai que ce n'est pas sans une certaine émotion que je quitte mes fonctions après 6 ans à ce poste

J'en termine en rappelant que notre association fonctionne grâce au dévouement et à la très forte implication de nos bénévoles et je les en remercie infiniment.

2. Présentation du rapport financier

La crise sanitaire qui a sévi sur la plus grande partie de l'année 2020-2021 a modifié très sensiblement les chiffres bilantiels de l'année.

Les cotisations ont été fortement impactées puisque à partir du 15 octobre nous avons arrêté les inscriptions.

Le total des ressources s'élève à 12 753€ en baisse de 50 % par rapport à l'année précédente, je rappelle que l'année précédente les inscriptions n'ont pas été impactées par la crise sanitaire car elles ont été opérées en majorité entre septembre et décembre 2019.

Le total des charges s'élève à 8 880 € (dont 4200 € de reversement à la fédération de randonnée) soit une diminution de 65 % par rapport à l'année précédente.

L'excédent de trésorerie de cette année est de 5230 € sensiblement identique à celui de l'exercice précédent.

Les fonds propres de l'association qui sont constitués par le cumul des bénéfices et des pertes depuis la création de l'association sont de 23 524 €.

Ils sont importants et suffisent largement à couvrir les réservations des séjours sans avoir encaissé les versements des participants.

C'est pour cette raison que le conseil d'administration a décidé d'offrir à tous les adhérents inscrits en 2020/21 l'adhésion à Léo Lagrange pour 2021/22 et les grillades en octobre 2021.

Le bilan financier 2020/21 est disponible à tout adhérent qui en fera la demande.

3 .Présentation du rapport d'activités

Toutes les activités ont été impactées par la Covid 19 et par les confinements qui ont été instaurés au printemps et en automne.

Les randonnées, limitées dans le temps, dans l'espace et dans le nombre de participants ont été réduites.

La sortie annuelle prévue à Cauterets annulée en 2020 a tout de même pu être reportée en 2021.

La marche nordique et la marche aquatique ont pu avoir lieu, malgré le manque cruel d'animateurs.

L'activité VTT s'est maintenue, la distanciation se faisant naturellement.

La page Facebook alimentée par Françoise Colleau a rencontré un franc succès.

L'activité aquarelle, animée par Charles, s'est effectuée en salle en respectant la distanciation puis grâce à un roulement entre les participants.

La sophrologie, activité animée par Laure Prandi, a fonctionné également via internet et des séances enregistrées par l'animatrice.

Chorale : c'est l'activité qui a été le plus impactée par les restrictions sanitaires : difficile en effet de la pratiquer via internet ou de respecter les gestes barrière en présentiel.

Généalogie : l'activité s'est maintenue car le nombre de pratiquants était limité.

Entraînement à l'effort : cette activité, animée par Line Vidal, a pu se dérouler normalement le samedi matin au Gaou.

Bungy Pump : cette activité née en 2020 et animée par Patrick Henry a obtenu un franc succès.

Tarot : quelques séances ont pu avoir lieu, avec masques et distanciation.

Pétanque : quelques séances également entre 2 confinements, avec masques et gestes barrières.

Photo : l'activité photo s'est déroulée normalement avec sorties dans le respect des règles sanitaires.

Événementiel

La fête de fin d'année n'a pas pu avoir lieu mais les grillades, le pot d'accueil des nouveaux adhérents et les 13 desserts se sont déroulés normalement.

Site Web

Jean-Pierre Long a continué de faire un travail remarquable au niveau du site. Sa présentation est très claire et la mise à jour faite très régulièrement.

Il passera la main après cette assemblée et nous le remercions pour tout le travail accompli.

4. Rapport d'orientation

A ce jour, il n'est pas possible de prévoir ce que nous réservera 2022.

Le séjour raquettes a bien lieu et un séjour randonnée fin juin à Pralognan est prévu.

D'ores et déjà, la sophrologie marque une pause pendant le 1^{er} trimestre 2022 mais pour des raisons d'indisponibilité de Laure.

La chorale a repris presque normalement, l'association ayant versé un avoir aux choristes compte tenu de l'inactivité en 2020/21. Elle s'est arrêtée fin 2021 et devrait reprendre normalement sous peu.

A ce sujet le Président déplore que la chorale ait renoncé à faire la prestation qui était prévue aujourd'hui, faute d'un nombre suffisant de choristes actuellement.

Evènements festifs tels que fête de fin d'année ou grillades : dès que cela sera possible, ils seront programmés.

5. Renouvellement des membres du conseil d'administration

2 administrateurs ne renouvellent pas leurs fonctions : Chantal et Jean-Claude Roudier.

3 administrateurs arrivent en fin de mandat et se représentent : Jean-François Capton, Bernard Perez et Jean-Pierre Roller.

8 adhérents se sont portés candidats pour intégrer le C.A. : Evelyne Capton, Sophie Lafarge, Nicole Le Guen, Brigitte Secret, Cyril Gourcy, Michel Le Guen, Joël Olive et J-Pierre Prévot.

6. Cotisations 2022/2023

La cotisation annuelle de 15 € (Léo Lagrange) n'a pas été prélevée sur l'exercice 2021/22 pour tous les adhérents à jour de leur cotisation 2020/21. Elle restera identique pour la saison 2022/23.

7. Questions diverses

Je voudrais encore remercier tous les animateurs d'activités, qui ont consacré beaucoup de temps et d'efforts lors de cette année particulière.

Je remercie bien sûr tous les adhérents qui sont notre raison d'être et qui font un club très attachant.

Le président propose aux adhérents de voter les résolutions suivantes :

Première résolution : Approbation du PV de l'AGO de 2020

L'Assemblée Générale approuve le PV de l'AGO de 2021.

Seconde résolution : Approbation du rapport moral du président

L'Assemblée Générale prend acte et approuve le rapport moral fait par le Président lors de la réunion. L'Assemblée Générale donne quitus au Président pour l'exercice écoulé.

Mise au vote à main levée, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Approbation des comptes de l'exercice clos

L'Assemblée Générale prend acte du rapport financier fait par le Trésorier lors de la réunion et approuve les comptes de l'exercice clos du 31 août 2021. L'Assemblée Générale donne quitus au Trésorier pour l'exercice écoulé.

Mise au vote à main levée, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : Approbation du rapport d'activités

L'Assemblée Générale prend acte et approuve le rapport d'activités fait par le Président lors de la réunion.

Mise au vote à main levée, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : Modification des statuts

Le Président propose d'augmenter le nombre d'administrateurs siégeant au Conseil d'Administration en le fixant à 16 maximum.

Mise au vote à main levée, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution : Renouvellement des administrateurs

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat des dirigeants suivants :

- Jean-François Capton,
- Bernard Perez,
- Jean-Pierre Roller.

Ayant pris en considération les candidatures présentées à cet effet préalablement à la réunion de l'assemblée générale, l'assemblée générale a élu les dirigeants suivants :

- Evelyne Capton,
- Sophie Lafarge,
- Nicole Le Guen,
- Brigitte Secret,
- Cyril Gourcy,
- Michel Le Guen,
- Joël Olive
- Jean-Pierre Prévot.

Septième résolution : Approbation du montant de la cotisation annuelle Leo Lagrange

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter la cotisation annuelle et de la maintenir à 15 €.

La séance est levée à 17 h

La secrétaire de séance

Christine HALLET

Le président

Jean-Claude ROUDIER